



Centre Hospitalier Bélair

Établissement Public de Santé Mentale du Département des Ardennes

Communiqué de presse du 15 octobre 2021

Contact presse :

M. Sébastien DIAS-SOARES, chargé de communication Tel 03 24 56 63 28

M. Jean-François QUINTARD, directeur adjoint aux Ressources Humaines et à la communication,
Tel. 03 24 56 88 21 / jfquintard@ch-belair.fr

L'établissement public de santé mentale des Ardennes lance son projet de reconstruction

L'établissement public de santé mentale des Ardennes se lance dans un ambitieux projet de reconstruction afin d'apporter à la population ardennaise une prise en charge en soins psychiatriques d'une meilleure qualité, et afin d'offrir au personnel un cadre d'exercice favorisant la qualité de vie au travail.

Le Centre Hospitalier Bélair, établissement public de santé mentale du département des Ardennes a été inauguré en juin 1969. Aucune modification immobilière d'ampleur n'a été réalisée au sein de l'établissement depuis cette date.

Depuis plusieurs années, l'établissement a présenté différents projets de reconstruction ou de rénovation. Les conditions (financières principalement) n'étaient alors pas toutes réunies pour l'accord des tutelles.

Arrivé en qualité de directeur par interim en février 2021 au Centre Hospitalier Bélair, Thomas TALEC a vite mesuré les besoins impérieux de lourds travaux de l'établissement sur le site : « La structure était à la pointe de ce qui se faisait en 1969. On peut dire qu'elle est amortie ».

Le site actuel réparti sur une trentaine d'hectares est composé d'une implantation pavillonnaire de bâtiments de soins, techniques et administratifs. À cet éparpillement des structures s'ajoutent des problèmes de vétusté (réseau électrique, réseau d'eau, conformité aux normes d'accessibilité, respect des normes de sécurité) qui se font sentir depuis plusieurs années. La période de pandémie récente n'a fait que confirmer le besoin d'avoir une architecture adaptée aux contraintes d'aujourd'hui (chambres individualisées / amélioration de la qualité de vie au travail des personnels / ...).



Centre Hospitalier Béclair

Établissement Public de Santé Mentale du Département des Ardennes

Avec l'appui de l'agence régionale de santé (Délégation Territoriale des Ardennes), les projections de ces dernières années vont enfin pouvoir aboutir à une reconstruction, avec un projet découpé en 4 phases.

Une première phase, déjà budgétisée et validée, démarrera dans les prochaines semaines afin de programmer la reconstruction de l'unité d'admission et d'accueil, les unités de soins ouvertes et fermées, le service d'addictologie et le bureau d'accueil et d'admission. Cette phase devant se terminer à l'horizon de 2029.

Le capacitaire en lits actuel sera maintenu. Le patient sera au centre de toutes les attentions, tout comme les professionnels.

Cette phase sera autofinancée par l'établissement à hauteur de 18 millions d'euros.

Les phases suivantes prévoient l'implantation d'un village médico-social (phase 2) associant géographiquement la maison d'accueil spécialisée (déjà sur le site) et le foyer d'accueil médicalisé actuels. La phase 3 concernera la réhabilitation de bâtiments dédiés à l'hospitalisation de longue durée. La phase 4 sera dédiée à la restructuration d'une zone de réhabilitation psychosociale.

Toutes ces phases aboutiront à un nouvel hôpital mieux intégré dans la cité et répondant aux nouvelles attentes en termes de soins psychiatriques.

